

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 22 mars 1899](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 22 mars 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 mars 1899](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)

Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméÀ propos des droits de timbre sur les valeurs Jura-Berne-Lucerne, Jura-Simplon et Soleure.

SupportAnnotation manuscrite à la mine de plomb sur le folio 246v.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Vinres 22 mars 1899

14 rue Bourdaloue

Monsieur le Directeur de la
Banque cantonale de Borne,

J'ai l'honneur de vous
accuser bonne réception en
son temps de votre lettre du
13 février dernier.

Parmi mes valeurs en
dépôt chez vous, celles
Jura - Borne - Lucerne garanties
et celles Jura - Simplon 1898
également garanties, ne
sont pas revêtues du timbre
français.

Tel que vous me le
faissiez remarquer dans
votre lettre du 21 octobre
dernier, ces valeurs vont

être à la su sans être échangées
contre des titres de la Confédé-
ration suisse, en conséquence
de la loi sur le rachat des
chemins de fer, et il est très
probable que le timbre apposé
sur les titres actuels ne serait
pas reporté sur les nouveaux
titres.

Cette réflexion m'a fait
laisser en suspens la question
de timbrage de ces valeurs,
néanmoins je pourrais
avoir à y faire procéder
si donc, vous aviez
l'occasion d'éclaircir à
propos, la possibilité de
l'acquiescement du timbre
français sur des valeurs
industrielles (car celles en
question seraient fournies

au droit de 2%) Je vous
serais obligée de m'en
faire part.

L'échéance des vôtres
valeurs va se présenter
le 31 courant; celle de
mes obligations 3 1/2
solucre s'est présentée
le 15; vous aurez bien
vu, comme d'habitude
me porter les arrérages
en compte; et je pense
recevoir bientôt l'état
de mon compte chez
vous au 31 décembre
dernier.

Meilleures agrées,
Maman, l'assurance

de toute ma considé-
ration

Marie Godeau